Sauvons l'Europe

Fabien Chevalier
fabien.chevalier@sauvonsleurope.eu

Président
Sauvons l'Europe
29 avenue de Villiers
75017 Paris

Monsieur Clément Beaune

Secrétaire d'État chargé
des Affaires européennes

37 quai d'Orsay
75007 Paris

Paris, le 7 décembre 2020

Monsieur le Ministre,

Je me réjouis que la tâche de présider le Conseil de l'Union européenne soit prochainement exercée par un gouvernement doté d'une forte conscience des potentiels que recèle la construction européenne, à travers le concept de souveraineté européenne que vous mettez en avant. Comme vous m'y invitez dans votre courrier du 24 novembre 2020, je vous prie de trouver ci-dessous les axes dont Sauvons l'Europe souhaite enrichir le programme de travail de la France.

En premier lieu, il faut rappeler que la dimension territoriale du débat politique européen semble structurellement anémique au regard des ambitions du président Macron sur le sujet. Le semestre sous présidence française doit être une opportunité pour transformer l'écosystème en la matière. *In fine*, la capacité politique de la France en Europe reste une dérivée de l'adhésion de ses citoyens au projet européen, au-delà de l'engagement personnel de son Président.

Le monde associatif, y compris pro-européen, souffre d'un sous-financement chronique. Comme vous le savez, Sauvons l'Europe a fait le choix de ne pas recourir à des subventions publiques pour porter librement son message politique. Ceci nous permet de plaider la cause d'autres structures qui font un travail de terrain remarquable avec un soutien public dérisoire, principalement dans les territoires.

Nous estimons également que le travail de consultation que vous menez aujourd'hui gagnerait à être pérennisé dans un Conseil national pour l'Europe, à l'instar de ce qui a été mis notamment en place en matière d'aide publique au développement dans le cadre du conseil national de la solidarité et du développement international (CNDSI) ou d'environnement. Les acteurs nationaux, régionaux et locaux, qui font vivre l'Europe au quotidien, doivent pouvoir bénéficier de dispositifs institutionnels pour travailler ensemble, partager leurs bonnes pratiques et faire des propositions. C'est l'esprit de notre initiative pour une Union européenne des territoires, que nous menons depuis 2018 avec une centaine d'élus locaux, dont 23 maires élus lors des dernières élections municipales.

Au-delà de l'absence d'un maillage décent du territoire se pose naturellement la place de l'Europe dans les médias, et le peu de ressources consacrées à sa couverture est un enjeu démocratique fondamental sur lequel la société civile pro-européenne vous a récemment fait part de ses vives inquiétudes et de ses propositions. Nous réitérons notre souhait d'aboutir à un ensemble de mesures pertinentes, s'appuyant sur l'expertise de l'ensemble des parties prenantes.

En second lieu, nous estimons que la France doit porter au cours de son semestre de présidence du Conseil et au-delà, une dynamique de convergence sociale et fiscale européenne.

La Commission a proposé une directive pour un salaire minimum décent partout en Europe. La France doit naturellement faire de ce sujet un des éléments centraux de son action, pour favoriser l'émergence d'un consensus à 27 ou au moins dans le cadre d'une coopération renforcée. Il faut également mettre en avant d'autres mesures liées à la mise en œuvre du pilier social européen, comme la régulation des conditions de travail des travailleurs des plateformes numériques. La crise sanitaire de la Covid-19 a aussi montré l'impérative nécessité d'un renforcement des compétences et des moyens européens en matière de santé et d'éducation, notamment à travers la mise en place d'une garantie européenne pour l'enfance. Un pacte social européen serait une avancée importante dans l'adaptation des règles de gouvernance économique européenne qu'imposent la crise sanitaire et les exigences croissantes de transparence des processus de décision et de coordination des politiques économiques.

De même, l'harmonisation fiscale est un axe fort de la souveraineté européenne, avec une relance de la directive sur les bases de l'impôt sur les sociétés ou le développement d'une taxe GAFA dont la France doit être le fer de lance.

En troisième lieu, dans le cadre de la politique agricole commune, nous portons la nécessité d'une augmentation des aides à l'agriculteur plutôt qu'à la terre. Outre que cela réduirait les dérives liées à l'appropriation des terrains dans certains pays, cette disposition ouvre la voie à un revenu d'existence agricole indispensable pour faciliter une transition rapide vers de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Enfin, en quatrième lieu, la démocratie est au cœur du projet européen. Lors de la composition de la Commission européenne, la France a soutenu le résultat du *Spitzenkandidat* dicté par les urnes. Dans le débat politique sur ce thème, la France s'honorerait à renouveler son engagement de respecter l'issue des élections européennes pour la tête de la Commission et à l'étendre à la composition du collège des commissaires qui doit résulter de l'équilibre de la coalition parlementaire majoritaire. Le renforcement des partis politiques européens permettrait de contribuer à l'émergence d'un espace public européen et à une campagne électorale européenne transnationale. Enfin, nous espérons que la Conférence sur l'avenir de l'Union européenne puisse déboucher sur un mécanisme de consultation citoyenne permanent sous forme d'une Assemblée européenne citoyenne rattachée au Parlement européen et située à Strasbourg.

Nous nous tenons à votre disposition pour évoquer plus avant ces pistes d'actions.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Amitiés europrogressistes,

Fabien Chevalier

Président

Sauvons l'Europe - 29 avenue de Villiers 75017 Paris
www.sauvonsleurope.eu - contact@sauvonsleurope.eu